



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 11 mai 2020

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le préfet appelle à la plus grande prudence sur les routes et ordonne des contrôles renforcés

Le préfet de la région Guadeloupe invite les Guadeloupéennes et les Guadeloupéens à prolonger sur la route les comportements de prudence et de solidarité qui se sont si fortement incarnés pendant ces deux mois de confinement.

Durant ces 8 semaines de confinement, aucun accident mortel n'a été à déplorer. Plusieurs délits ont été cependant relevés, notamment sur des vitesses excessives.

Dès ce lundi 11 mai, le préfet demande aux forces de l'ordre de se mobiliser sur les contrôles routiers afin d'accompagner les usagers et neutraliser les comportements dangereux.

Avec le déconfinement, les règles du code de la route n'ont pas changé et chacun doit les respecter. La plus grande vigilance est de mise pour ne pas faire repartir le compteur des morts sur les routes de l'archipel.

Depuis le 1er janvier, 10 usagers de la route ont été tués : 2 en véhicules légers, 2 cyclistes, 3 en deux-roues motorisés et 3 piétons.

Les règles de sécurité sur les routes :

- > Compter son temps de trajet et partir à l'avance
- > Se détacher de son téléphone portable au volant
- > Respecter les limitations de vitesse
- > Respecter les distances de sécurité entre les véhicules et les adapter au trafic et aux conditions météorologiques.
- > Attacher la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière.
- > Mettre et attacher le casque pour les deux-roues motorisés, y passagers compris.
- > Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas (alcool et stupéfiants proscrits en conduite)
- > Porter un gilet fluorescent avec des bandes rétro-réfléchissantes pour être vu la nuit ou au mieux des vêtements clairs et une lampe de poche.